

Consultations sur la conférence nationale de consensus

Des résultats «positifs», selon Nebbou

Page 3

Parti TAJ et amendement de la Constitution

Amar Ghoul appelle la classe politique à participer

Page 3



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3458 - Dimanche 11 janvier 2015 - Prix : 10 DA

Pour le raccordement au gaz naturel à Souk-El-Tennine

Grève et sit-in aujourd'hui devant le siège de la wilaya

Page 24



Pour rattraper le retard dans la réalisation des infrastructures de santé

Le suivi confié à l'agence Arees, déclare le ministre

Page 4

Tirs en France, impacts en Algérie

Par Nadjib Stambouli

Une vingtaine de morts, entre victimes innocentes et les trois terroristes coupables de leur assassinat, c'est le solde macabre de trois jours d'effarante atmosphère de peur, de psychose et de larmes qu'a connue la France. Le dénouement avec la mise hors d'état de nuire des frères Kouachi et de leur frère de sang Coulibaly a été salué avec un soulagement tempéré par une onde de choc qui mettra du temps à s'estomper au sein d'un peuple français bouleversé par ces attaques aussi inattendues que l'ont été, toutes proportions gardées, pour le peuple américain les attentats du 11 septembre. Les répliques sismiques de ce séisme non seulement sécuritaire mais ayant aussi ébranlé le sentiment de quiétude dans laquelle, malgré la réactivation récurrente du plan appelé «Vigipirate», baigne la population française n'ont pas manqué de se faire sentir. D'abord, et c'est ce qui est à relever en premier lieu, sur le chapitre positif, par-delà l'efficacité de la riposte purement sécuritaire, le refuge dans le réflexe d'union (en dépit du couac, du reste attendu, venant du Front National, parti français d'extrême droite d'autant plus vicieux qu'il ne se revendique pas comme tel) républicaine par des marches spontanées dont le couronnement aura lieu par le grand rassemblement d'aujourd'hui.

Suite en page 3

Les manifestations continuent à travers le Sud

2^e semaine de protestation anti-gaz de schiste

La journée d'hier a été marquée par un sit-in imposant qui a regroupé, toute la matinée, différentes franges de la société devant la place de la daïra d'In-Salah (700 km au nord de Tamanrasset) contre, selon eux, «les effets négatifs sur l'environnement et la santé». Ainsi, les manifestations dans le Sud ne cessent de se multiplier. Plusieurs localités se sont jointes au large mouvement de protestation en signe de solidarité avec les habitants d'In Salah. Lire page 2



Ph>D. R.

Commerce extérieur

Encadrement et début de conformité avec les règles de l'OMC

Page 2

Spectacle à la Coupole

Une ambiance festive avec Saad Lamjarred

Page 13

Les manifestations continuent à travers le Sud

2^e semaine de protestation anti-gaz de schiste

■ La journée d'hier a été marquée par un sit-in imposant qui a regroupé, toute la matinée, différentes franges de la société devant la place de la daïra d'In-Salah (700 km au nord de Tamanrasset) contre, selon eux, «les effets négatifs sur l'environnement et la santé». Ainsi, les manifestations dans le Sud ne cessent de se multiplier. Plusieurs localités se sont jointes au large mouvement de protestation en signe de solidarité avec les habitants d'In Salah.

Par Meriem Benchaouia

La protestation anti-gaz de schiste entame sa 2^e semaine et la mobilisation citoyenne ne fléchit pas, bien au contraire, elle a atteint son summum ce week-end à In Salah. Les militants maintiennent toujours leur revendication d'arrêter immédiatement toutes les opérations liées à son exploitation. Malgré les tentatives des responsables visant à calmer les habitants, ces derniers campent sur leurs positions. La journée d'hier a été marquée par un Sit-in imposant qui a regroupé toute la matinée, différentes franges de la société devant la place de la daïra d'In-Salah (700 km au nord de Tamanrasset) contre, selon eux, «les effets négatifs sur l'environnement et la santé». Ainsi, les manifestations dans le Sud ne cessent de se multiplier. Plusieurs localités se sont jointes au large mouvement de protestation en signe de solidarité avec les habitants d'In Salah. Une imposante marche à laquelle ont participé plusieurs centaines de personnes, entre étudiants et enseignants, a été organisée, hier devant le siège de la wilaya. Sur un camion, muni d'un haut-parleur, un jeune mobilise les manifestants. D'autres manifestants sont regroupés autour d'un thé collectif. De l'autre côté de la chaussée, les femmes préparent



le déjeuner. Les rideaux de fer des magasins sont baissés. Les administrations et les écoles ont fermé leurs portes. Dans un communiqué, le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Dahmane Hamza, a insisté sur la nécessité de «suspendre d'urgence, temporairement, le projet d'exploitation du gaz de schiste». Il a appelé le ministère de l'Energie à «organiser une rencontre avec les représentants des protestataires, en vue de par-

venir à une position consensuelle servant l'intérêt suprême du pays, préservant le calme et la sérénité, et évitant toute exploitation politique de cette action de protestation». Youcef Yousfi, s'était rendu dernièrement, à In Salah. Le déplacement du ministre de l'Energie vient après l'échec des efforts visant à calmer les habitants. Lors de cette rencontre avec les représentants des protestataires, le ministre, avait tenté, en vain, de

convaincre des opposants en soutenant que celle-ci ne comportait aucun danger. S'exprimant devant des représentants des protestataires contre l'exploitation du gaz de schiste dans la région, le ministre a appelé les représentants des protestataires à faire preuve de sagesse et à s'assurer des résultats de l'exploitation du gaz de schiste, même s'il faut pour cela, avait-il dit, dépêcher un groupe de protestataires, en compagnie

d'experts, à l'étranger, pour en avoir le cœur net, et que dans le cas contraire, il sera procédé à l'arrêt de l'exploitation du gaz de schiste dans la région. Yousfi n'a pas manqué de souligner lors de cette rencontre tenue à l'hôtel Tidikelt en présence de notables et d'élus de la région, que les nouvelles techniques utilisées permettent une extraction «sans danger» de ce type de gaz et que «l'Algérie se devait de diversifier ses sources d'énergie». Le Sud algérien renferme de «grandes quantités de gaz de schiste qui de plus est d'une des meilleures qualités», avait affirmé le ministre ajoutant toutefois que les coûts de son extraction ne sont pas encore connus, car «nous sommes en phase d'évaluation», selon le même responsable de wilaya. Les participants dont certains brandissaient des pancartes sur lesquelles était inscrit : «Non au gaz de schiste», «Non à l'assassinat des habitants d'In Salah» ou encore «Non à l'extermination du sud algérien» ne semble pas lâcher prise et promettent d'organiser de nouvelles protestations dans les prochains jours. Pour rappel, le mouvement de protestation contre «l'exploitation du gaz de schiste» avait été enclenché, le 1^{er} de ce mois de janvier, à In-Salah et a été ponctué par un blocage de la RN-01 sur le tronçon reliant cette ville à El-Ménéa (Ghardaïa).

M. B.

Commerce extérieur

Encadrement et début de conformité avec les règles de l'OMC

La mise en œuvre des régimes de licences d'importation, et ce conformément aux accords sur les procédures de licences d'importation de l'OMC commence à se concrétiser dans le cadre de la stratégie de régulation du commerce extérieur caractérisé actuellement par sa désorganisation et son ouverture incontrôlée. Aussi il s'est avéré opportun de revoir les dispositions de l'ordonnance n° 03-04 du 19 juillet 2003 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises. L'objectif principal étant de préciser l'administration des régimes de restrictions et de contrôle de produits à l'importation, par le biais de la mise en œuvre des régimes de licences d'importation, et ce conformément aux accords sur les procédures de licences d'importation de l'OMC. Le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 03-04 du 19 juillet 2003 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises - adopté en Conseil des ministres le 30 décembre 2014. Le projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'application des régimes de licence d'importation et d'exportation de marchandises, qui est actuellement en cours de finalisation. L'élaboration du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°03-04 du 19 juillet 2003 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises, ont été finalisés par le groupe de travail «questions horizontales» au titre du dispositif national mis en place dans le cadre de l'ac-

cession à l'OMC. Dans les amendements introduits, il est question de précision du recours aux procédures d'administration des exceptions à la liberté de commerce extérieur. Dans ce contexte, il y a lieu de rappeler que l'article 6 l'ordonnance n° 03-04 du 19 juillet 2003, avait introduit la possibilité de recourir aux licences d'importation ou d'exportation pour administrer les exceptions à la liberté du commerce, mais sans définir le concept de la licence ni son étendue. En outre, il avait également prévu que les régimes de licences seraient encadrés par voie de décret exécutif, alors que ce renvoi pose un problème juridique dans la mesure où les différents régimes de licences sont prévus et administrés par des lois sectorielles. La nouvelle formulation de cet article a pour objet de répondre à ces préoccupations qui s'inscrivent également dans le cadre de la mise en conformité de notre législation et réglementation avec les règles de l'OMC, notamment celles qui régissent les licences d'importation et d'exportation. La consécration du principe général de la liberté du commerce extérieur et l'identification de certaines limites à cette liberté. L'amendement de l'article 2 de l'ordonnance n° 03-04 du 19 juillet 2003, consacre en fait le principe de la liberté des opérations du commerce extérieur d'une manière générale et fixe des exceptions à ce principe au lieu de la mesure d'exclusion prévue dans l'ancienne rédaction. La reformulation de l'article 3 l'ordonnance n° 03-04 du 19 juillet 2003, a l'effet de préciser l'administration des exceptions au principe de la liberté des opérations du commerce extérieur à travers la mise en œuvre de restrictions quantitatives ou de mesures de contrôle, qui sont des mesures claires et admises par

l'OMC au lieu «des mesures particulières» ayant un caractère imprécis et non conforme aux règles de l'OMC, contenues dans l'ancienne rédaction. La précision que les conditions et les modalités d'application des régimes de licences d'importation et d'exportation de produits sont fixées par voie réglementaire. Le rajout d'une disposition visant l'abrogation de toutes les dispositions contraires en matière d'administration des régimes des licences. Quant au projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'application des régimes de licence d'importation et d'exportation de marchandises (application de l'article 6 du projet de loi précité en ce qui concerne les procédures liées à la mise en œuvre des licences d'importation), il est envisagé, la détermination des domaines donnant lieu à la prise de mesures de restrictions à la liberté du commerce extérieur, des délais exigés en matière d'administration des licences d'importation ou d'exportation, et celle du délai de présentation des demandes de licences lorsqu'une date de clôture est prévue (délai d'approbation des licences automatiques et du délai d'examen de licences non automatique). Mais il est précisé toutefois, que les dispositions réglementaires sur les licences restent applicables jusqu'à l'élaboration des arrêtés ministériels régissant le régime de licences des secteurs concerné. Enfin une dernière disposition de ce projet de loi exécutif a trait au fait que les modalités de présentation des demandes de licences, de leur délivrance, de leur durée de validité, la liste des produits ainsi que les procédures y afférentes, sont fixées par voie d'arrêté du ministre concerné.

Magda Malek

Parti TAJ et amendement de la Constitution

Amar Ghoul appelle la classe politique à participer

■ Amar Ghoul a fermement condamné l'attaque terroriste qui a ciblé le siège du journal Charlie Hebdo à Paris.

Par Yazid Madi

Le président du TAJ (Tadjamoue amal El Jazair), Amar Ghoul, qui présidait l'ouverture de la réunion du bureau politique au siège du parti à Dely Ibrahim, Alger, a appelé la classe politique à participer au projet d'amendement de la Constitution, à travers des propositions et idées qui donneront lieu à une Constitution consensuelle. L'amendement de la Constitution «représente l'une des plus importantes réformes initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et qui en appelle à la contribution de la classe politique, toutes obédiences confondues, et l'ensemble des compétences nationales ainsi que la société civile», a indiqué Ghoul qui présidait l'ouverture de la réunion du bureau politique du TAJ.

Après avoir fait remarquer que la révision constitutionnelle requerrait «un sens de responsabilité élevé», il a précisé que les propositions formulées par sa formation «feront l'objet d'un enrichissement une fois que l'ébauche du projet de Constitution sera déclinée».

S'exprimant sur la situation économique du pays, Ghoul a annoncé la préparation d'une conférence économique qui verra la participation d'experts économiques et de politiques qui se pencheront sur les mesures permettant une adaptation à la chute des prix du pétrole sur le marché mondial et les retombées qui en découleraient au plan économique et social du pays.

«Il est important de saisir cette occasion pour accélérer l'édification d'une économie nationale hors hydrocarbures et d'orienter

Ph/E. Soraya/J. A.



la double dimension sociale et économique vers la rationalisation des dépenses, la poursuite du processus de développement et la lutte contre la dilapidation», estimant nécessaire de «faire montre de pondération, de responsabilité et de solidarité dans le traitement de telles questions».

Il a appelé, à ce propos, les partis politiques et la société civile «à s'éloigner, en cette conjoncture précise, de toute provocation, atteinte aux symboles nationaux ou tentative de division de la Nation algérienne», les exhortant à davantage de «responsabilité, de cohésion, de solidarité et d'unité pour pouvoir faire face aux défis sécuritaire, économique et social». A l'échelle internationale, le président du TAJ a dénoncé l'attaque terroris-

te en France et les actes terroristes perpétrés récemment au Yémen, notant que le traitement du terrorisme transfrontalier, de la question des droits de l'homme et des causes des peuples opprimés, requerrait «sagesse et circonspection, franchise et transparence loin de la politique du deux poids deux mesures». Il a appelé les institutions internationale, à leur tête l'Organisation des Nations unies (ONU), à une «mobilisation pour criminaliser l'atteinte aux symboles sacrés des peuples, notamment les religions, la discrimination raciale, l'incitation à la haine, à la violence et au terrorisme et à la cessation de l'occupation israélienne des terres palestiniennes occupées». Il a ajouté que l'aide apportée aux pays qui vivent des

conflits internes «doit se faire dans un cadre de rapprochement, de réconciliation et de dialogue entre les parties en conflit et non à travers leur armement», soulignant que pareille attitude «conduira fatalement ces pays vers une situation d'instabilité et d'insécurité». La lutte contre le terrorisme «n'intervient pas seulement à travers des solutions sécuritaires mais aussi par une approche globale et approfondie qui prend en compte l'évolution du phénomène et son impact de par le monde». Enfin, le leader du TAJ a condamné fermement l'attaque terroriste qui a ciblé jeudi dernier le siège du journal français Charlie Hebdo.

Y. M.

Consultations sur la conférence nationale de consensus

Des résultats «positifs», selon Nebbou

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Mohamed Nebbou, a qualifié, hier à Mascara, de «positifs» les résultats des consultations avec les partis, les institutions et personnalités nationales en vue de la tenue de la conférence nationale de consensus. Au cours d'un rassemblement tenu au centre culturel de la commune d'El Matmour, Mohamed Nebbou a indiqué que les consultations menées jusqu'à présent avec 50 partis politiques, institutions et personnalités nationales, laissent augurer des résultats positifs et un écho favorable à la démarche de son parti en vue de reconstruire un consensus national. Le premier secrétaire natio-

nal du FFS a, par ailleurs, annoncé que ces consultations se poursuivront dans les prochains jours et que les discussions seront menées avec toutes les parties contactées pour fixer la date de la tenue de cette conférence nationale. Le FFS avait proposé les dates du 23 et 24 février prochain pour ce rendez-vous politique. Mohamed Nebbou est revenu sur les différentes expériences de réforme politique menées à l'échelle mondiale, soulignant que ces exemples réussis sont ceux qui ont associé le pouvoir dans cette démarche. «Ceci a conduit le FFS à appeler à l'association du pouvoir à toute démarche de réforme politique ou social au profit du peuple algérien», a-t-il



expliqué. Par ailleurs, le même orateur a exhorté toutes les parties «à éviter toutes les actions pouvant entraver la réconciliation et le rapprochement» et «à se

démarrer des causes de la violence sous toutes ses formes, un grand danger menaçant tous les Algériens».

Saty T.

Ph/D. R.

ÉDITO

Tirs en France, impacts en Algérie

Suite de la page une

La seconde réplique sismique, sur le registre moins plaisant et à inscrire à l'opposé des valeurs de la République française qui depuis trois siècles a irradié sur le monde ses valeurs d'égalité et de valeurs de liberté démocratiques et fondamentales s'est décliné sous la forme de réveil (si tant est qu'ils s'étaient totalement endormis) des amalgames faisant le lit de l'islamophobie, confondant islam et terrorisme et dont sont déjà victimes les musulmans français, abusivement appelés «communauté» pour mieux les ghettoïser. Ces amalgames s'expriment souvent par des accusations «directes», mais aussi de façon vicieuse, sournoise et pernicieuse, en demandant, voire en exigeant, aux musulmans de France de se «désolidariser» de ces lâches attentats, alors qu'ils ont déjà dénoncé spontanément, en qualité de citoyens français. Au moins pour cette raison, la présence en grand nombre de compatriotes d'origine algérienne sur le sol français, en plus de la solidarité spontanée en rapport à des attentats terroristes dont on n'a que trop souffert ici, cette tragédie a suscité de vives réactions ici en Algérie, en extirpant de ce traumatisme toute charge de problème «franco-français». Les Algériens ont été secoués par cette tragédie française mais ce serait «cacher le soleil avec le tamis» que de ne voir dans les réactions que les condamnations et dénonciations de ces attentats, suivis de prises d'otages, par nature vils et lâches. Ces événements ont donné lieu à de vives polémiques avec des positions clairement affichées, soutenant l'attentat de ces terroristes intégristes, sous l'argument largement répandu que Charlie Hebdo «n'avait pas à toucher au caractère sacré de l'image du Prophète», ce qui à leurs yeux attire non pas le contre-argument ou la ferme dénonciation pour ces «atteintes», mais est passible de... mort, tout simplement. Bien entendu, pour très répandues, notamment chez les jeunes, eux-mêmes endoctrinés par un bombardement quotidien de prônes incendiaires et de fetwas tissées de «la yadouz», qu'elles puissent être, ces positions extrêmes sont, quoique difficilement, contrebalancées par celles révoltées par la mise à mort de la fine fleur de la caricature française. Il se trouve que le niveau intellectuel, le milieu dans lequel évoluent les Cabu et Wolinski, héritiers de l'irrévérence d'un Daumier et légataires de l'icôneclastie d'un Reiser, fait baigner leur talent expressif dans un tout autre monde que celui qu'ils ciblent, la psychologie projective leur faisant attendre que les «autres» vont réagir comme eux, en répondant au débat par le débat et à la provocation artistique par la provocation artistique. Il est évident que tuer la personne qui arbore des idées contre les tiennes n'a absolument rien à voir avec l'islam, mais «vas-y faire comprendre ça» à des jeunes embrigadés et chauffés à blanc contre tout ce qui aux yeux de leurs mentors, les prédicateurs de pacotille, touche à leur religion. Ce qui s'est passé en France a impacté l'atmosphère en Algérie de par les liens de proximité quasi-naturelle entre les deux pays, acquis et contentieux mêlés, mais aussi en alimentant des débats parfois très vifs. Ces débats mettent au grand jour le rejet ferme de toutes les formes de violence, à commencer par celle du terrorisme intégriste d'une part, mais en face, une caution, qui a fait florès notamment sur les réseaux sociaux, de ces actes criminels, le plus grave étant qu'ils soient commis au nom de l'islam, qui est ainsi plus éclaboussé qu'honoré...

N. S.

Tizi Ouzou

Un terroriste abattu

UN TERRORISTE a été abattu, hier, par les éléments de l'Armée nationale populaire dans les maquis du village d'Ait Saada relevant de la commune de Yatéfène, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou, avons-nous appris de sources sécuritaires. Le terroriste est tombé dans une embuscade tendue par les éléments de l'ANP aux environs de 13 heures. L'arme de l'individu, dont l'identité n'a pas été révélée, a été récupérée à l'issue de cette opération.

Hamid M.

Affaire de meurtre à Si-Mustapha
L'accusé condamné à 7 ans de réclusion criminelle

LE TRIBUNAL criminel près la cour de Boumerdès a condamné l'accusé M. Malek à la peine de 7 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire. Les tenants et les aboutissants de l'affaire remontent au 26 octobre 2013. A proximité d'un café du centre ville de Si-Mustapha, l'accusé, un commerçant en fruits et légumes, a été arrêté par les services de sécurité pour homicide. La victime D. Abdellah, a été tuée par M. Malek lors d'une bagarre. Elle a rendu l'âme après son admission à l'hôpital de Thénia.

A la barre, l'accusé a déclaré n'avoir jamais eu l'intention de tuer ni aucun litige avec la victime. Selon lui, cette dernière s'est ruée sur lui, lui a jeté en plein figure des dominos, avant de lui donner deux gifles. C'est à ce moment là que l'accusé a riposté. Le couteau, arme du crime, ne lui appartenait pas, il l'avait trouvé par terre et des proches de la victime qui jouaient aux dominos avec lui l'ont tabassé. L'accusé dit n'avoir jamais possédé de couteau. «*Et pourtant, généralement les marchands de légumes ont en besoin pour nettoyer leurs produits*», lancera la présidente du tribunal. «*Je n'ai appris le décès que le lendemain par mon frère qui aussitôt m'a livré au service de sécurité*», dira l'accusé.

Non convaincu des déclarations de l'accusé, le procureur général dans son réquisitoire a requis la perpétuité avant que la défense ne plaide l'acquiescement.

Ce n'est qu'après délibération et avec le bénéfice des circonstances atténuantes que le président prononce le verdict : 7 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire avec préméditation.

Ahmed K.

— Pour rattraper le retard dans la réalisation des infrastructures de santé —
Le suivi confié à l'agence Arees, déclare le ministre

■ *Le retard dans la réalisation des infrastructures est l'un des problèmes majeurs exposés au ministre de la Santé, lors de sa visite de travail à Illizi. Pour le rattraper, M. Boudiaf a déclaré que le suivi des projets les plus importants est confié à l'Agence de suivi, de réalisation et d'équipements des établissements de santé (Arees).*

De notre envoyée spéciale à Illizi, Yasmine Ayadi

Le retard dans la réalisation des infrastructures de santé et le non-respect des délais est une réalité qui cause beaucoup de problèmes aux citoyens, surtout quand les infrastructures attendues relèvent du secteur de la santé. La population d'Illizi ainsi que les professionnels de la santé ont mis l'accent sur cette doléance, lors de la visite du ministre de la Santé effectuée vendredi et samedi. S'exprimant sur ce point, M. Boudiaf a ordonné l'accélération des travaux, indiquant que le respect des délais aide à gagner du temps et de l'argent et que les conséquences des retards engendrent des préjudices à tous les niveaux. A cet effet, puisque le retard est plus un problème de gestion et de suivi qu'un manque de moyens, le premier responsable de la santé a annoncé que le suivi de la réalisation des établissements de santé les plus importants est confiée à l'Agence de suivi, de réalisation et d'équipements des établissements de santé (Arees) afin de rattraper le retard. Illizi, qui fait partie des wilayas les plus prisées du Grand Sahara et dont de la population augmente d'année en année, se présente comme une région où le secteur de la santé attend beaucoup plus d'efforts pour que la population puisse bénéficier des soins adéquats sans avoir à faire des déplacements lointains à la recherche d'une prise en charge. Malgré les instructions données par le ministre de la Santé et les budgets déployés pour notamment la réalisation de nouvelles infrastructures de santé, cette wilaya «*manque de beaucoup de choses*». Ses citoyens tout



Ph. E. Sorayaj - A.

comme les professionnels du secteur sont dans l'attente de la réalisation de nouveaux établissements, plus d'équipements et du personnel dans plusieurs spécialités. C'est là un aperçu exposé à l'occasion de la visite du ministre de la Santé dans cette wilaya. En réponse aux préoccupations exprimées par les citoyens de la wilaya d'Illizi concernant le manque à gagner en termes d'infrastructures et de personnel, le ministre de la Santé a déclaré que plusieurs mesures sont prises pour rattraper le retard enregistré dans la réalisation des infrastructures et le recrutement de médecins spécialistes. A In Aménas, premier point de la visite de M. Boudiaf, les citoyens ont exprimé leurs doléances, soulignant le déficit que connaît cette région en termes de médicaments, spécialistes, ambulances, outre le problème des population des zones

isolées qui font plusieurs kilomètres pour trouver un établissement de santé. Au niveau de l'établissement de santé de proximité dans la localité d'In Aménas, le ministre a indiqué qu'il n'est pas possible pour l'Etat de construire un hôpital dans chaque zone isolée et que ces régions auront des solutions spécifiques. Il a par ailleurs indi-

qué que Bordj Omar Idriss et Bordj El Hawas auront bientôt leur établissement public de santé de proximité. Des instructions ont été données également pour l'accélération de la réalisation d'un hôpital de 60 lits attendu à In Aménas, un projet qui connaît un énorme retard énorme «*non justifié*», note le ministre.

Les ressortissants libyens pris en charge dans les établissements de santé d'Illizi

Présents dans les infrastructures de santé de Djanet notamment, les ressortissants libyens bénéficient d'une prise en charge médicale et sont transférés vers les hôpitaux du nord en cas de nécessité. Le ministre de la Santé a expliqué, dans ce sens, que le président de la République a donné instruction pour que les Libyens bénéficient d'une prise en charge médicale gratuite. Au terme de sa visite et de la réunion avec les cadres et professionnels de la santé de la région, le ministre a annoncé la dotation prochaine de la wilaya d'un radiologue ainsi que de cliniques mobiles pour la prise en charge des patients des zones isolées.

Y. A.

Médicament

42% des médicaments de la Pharmacie centrale destinés à la prise en charge du cancer

Tout en exprimant sa surprise du manque de médicaments exprimé dans la wilaya d'Illizi et invitant les responsable de la santé de cette wilaya à une réunion de travail pour examiner où se situe le dysfonctionnement, le ministre de la Santé a déclaré que 42% des médicaments de la Pharmacie centrale des hôpitaux sont destinés à la prise en charge de la pathologie du cancer. Et de souligner les efforts déployés pour prendre en charge les cancéreux et remédier à la pression sur le traitement par chimiothérapie à travers tout le territoire national.

Y. A.

8^e édition

Une vingtaine de participants au Salon Djurdjura du couscous

Le coup d'envoi de la 8^e édition du Salon «Djurdjura du couscous» a été donné hier à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou. Pas moins d'une vingtaine de participants représentant les wilayas de Tizi Ouzou, Béchar, Blida, Médéa, Tlemcen, Batna et Jijel, prennent part à cette édition placée, cette année, sous le thème de «La littérature de l'oralité et le conte populaire : de la transmission culturelle à la construction identitaire». Le but de cette manifestation, selon son initiateur qui est la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou, est de promouvoir ce produit du terroir que représente le couscous. La manifestation est également inscrite dans le sillage de la célébration du nouvel an amazigh, Yennayer 2965. Au menu de la nouvelle édition du Salon «Djurdjura du couscous», un programme riche et varié en relation avec le

couscous, ce plat ancestral devenu au fil du temps une tradition culinaire à laquelle les Algériens et toutes les populations berbérophones se sont attachés. Pour marquer l'événement de cette année, les organisateurs ont prévu un exercice portant sur la préparation du couscous, mis en œuvre au niveau de la Maison traditionnelle kabyle, sise à l'intérieur de la maison de la culture Mouloud-Mammeri, qui sera suivi de la dégustation des différents plats de couscous préparés par les participants des différentes wilayas du pays. Au programme également de ce salon, des conférences inhérentes à la langue, la littérature, le patrimoine et la culture amazighe, des représentations théâtrales qu'abriteront le théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou et l'annexe de la maison de la culture d'Azazga, des soirées artistiques et la projection de films documentaires. Toujours

dans le cadre des activités de la 8^e édition du Salon «Djurdjura du couscous», ses initiateurs ont prévu l'élection de Miss Djurdjura, un concours à l'initiative de l'école hôtelière «Jardin Secret» de Tizi-Ouzou.

Le directeur de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou, Ould Ali El-Hadi, a saisi l'occasion pour appeler à l'intégration du jour du nouvel an berbère dans le calendrier des fêtes nationales en la décrétant comme une journée fériée, chômée et payée, d'autant plus que l'événement est célébré sur l'ensemble du territoire national. Le même responsable n'a pas manqué de rappeler que le Salon «Djurdjura du couscous» est l'occasion pour les différentes régions du pays de faire connaître les riches variétés de ce plat culinaire et constitue un espace d'échange entre les participants.

Hamid Messir

Complexe laitier «Giplait» de Birkhadem

Un chiffre d'affaires de 3,6 milliards de dinars en 2014

■ Le complexe laitier couvre 60% des besoins de la wilaya d'Alger en lait en sachet, subventionné par l'Etat, avec une production moyenne journalière variant entre 420 000 et 430 000 litres/jour, une production qui pourrait atteindre les 550 000 litres/jour, en cas d'aboutissement de la transaction relative à la modernisation des équipements du complexe.



Phy/Le Jour

Parc Tarek L.

Un chiffre d'affaires de près de 3,6 milliards de dinars a été réalisé en 2014 par le Groupe industriel de production du lait et de ses dérivés «Giplait», a indiqué samedi Menad Serradj, directeur général du complexe. Le chiffre d'affaires du groupe en 2014 avoisine les 3,6 milliards de DA, grâce à la réduction des dépenses de fonctionnement de plus de 400 millions de DA par rapport à 2013, a précisé Serradj. Ce complexe laitier couvre 60% des besoins de la wilaya d'Alger en lait en sachet, subventionné par l'Etat, avec une

production moyenne journalière variant entre 420 000 et 430 000 litres/jour, une production qui pourrait atteindre les 550 000 litres/jour, en cas d'aboutissement de la transaction relative à la modernisation des équipements du complexe. L'acquisition de nouveaux équipements «est tributaire» de la finalisation des procédures administratives, par l'administration du groupe Giplait, qui traîne depuis janvier 2013, a indiqué le responsable. L'enveloppe financière allouée à cette opération, estimée à 200 millions de DA est disponible, a souligné Serradj, ajoutant qu'il reste seulement l'adoption et la finalisation des dernières procé-

dures par l'administration du complexe, pour l'acquisition des nouveaux équipements, à même de relever sa capacité de production du lait et ses dérivés qui représentent actuellement 10% de la production globale. Le

Groupe avait conclu récemment une transaction pour l'acquisition de plusieurs machines, qui n'ont pas encore été réceptionnées, a-t-il dit. Plusieurs correspondances ont été adressées aux parties concernées, en vue d'éclaircir les

causes de ce retard, qui prive le complexe de ces équipements, essentiels à la consolidation de sa production. Par ailleurs, une enveloppe de 400 millions de DA a été consacrée au réaménagement du complexe, créé en 1952 et qui n'a jamais été restauré, selon le même responsable. En 2015, le réseau de distribution du lait du complexe se dotera de 20 à 25 nouveaux camions, en vue de couvrir les régions qui enregistrent des perturbations dans la distribution de cet aliment de base. Concernant la pénurie du lait en sachet à Alger notamment lors des jours fériés, Serradj a indiqué que cela n'était pas dû au complexe de Birkhadem, qui travaille 24h/24h et 7j/7j, même durant les jours fériés et les vacances, en assurant 60% des besoins des Algérois en lait, les 40% restants étant couverts par les laiteries privées. Le complexe fonctionne en permanence et la pénurie enregistrée dans ce domaine ne dépend pas de Giplait mais des laiteries privées qui ne travaillent pas durant les jours fériés, a-t-il rappelé, exprimant le souhait d'augmenter la production de son complexe pour couvrir 70% des besoins de la wilaya avant la fin 2015. T. L./APS

Un fléchissement sous l'effet de la baisse des cours du pétrole

Les réserves de change dans une trajectoire descendante

Après de successives et considérables hausses, les réserves de change de l'Algérie connaissent un fléchissement depuis 2014 sous l'effet combiné de la baisse des cours pétroliers et des exportations des hydrocarbures ainsi qu'une hausse fulgurante des importations. L'élan que prenait le niveau du matelas de devises fut freiné dès le début de l'année dernière lorsque le niveau des réserves s'approchait des 195 milliards (mds) de dollars à fin mars mais amorça, par la suite, une tendance baissière en s'établissant à 193,27 mds de dollars à fin juin, avant de descendre encore à 185,27 mds de dollars à fin septembre dernier. Auparavant, et particulièrement depuis 2006, les réserves de change montaient à hauteur, parfois, des 20 mds de dollars annuellement en passant de 77,8 mds de dollars en décembre 2006 à 110,2 mds à fin 2007, à 143,1 mds à fin 2008, à 147,2 mds à fin 2009, à 162,2 mds à fin 2010, à 182,2 mds à fin 2011, à 190,6 mds à fin 2012 et à 194 mds à fin 2013. Mais l'envolée des importations et la forte chute des cours pétroliers

ont fortement contribué dans l'amenuisement des flux alimentant les réserves de change du pays. Dans ce sillage, la situation actuelle de la balance des paiements traduit sa vulnérabilité au niveau élevé des importations de biens, même si une partie de ces importations est destinée à la production et à l'investissement. Après avoir fluctué entre 101,45 et 115,79 dollars au cours de l'année 2013, le baril de Brent a viré depuis l'été dernier en dégringolant jusqu'à moins des 53 dollars actuellement dans une conjoncture économique internationale morose. C'est face à ce constat que le Conseil restreint, présidé par le Chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, a chargé le gouvernement d'engager les mesures pour diversifier l'économie et préserver la balance des paiements du pays en veillant à la rationalisation des importations et au renforcement du contrôle des opérations de financement du commerce extérieur, pour prévenir toute forme d'évasion de capitaux. Ayant pris part à ce Conseil restreint, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, s'est

réuni jeudi avec les P-DG des banques pour les appeler à respecter strictement leurs obligations pour les opérations de commerce extérieur et de change. Il leur a aussi fait savoir que ses services allaient se focaliser, particulièrement sur les activités et les opérations d'importation à risque. Cette mission ne sera pas dévolue uniquement à la Banque centrale mais aussi à d'autres départements ministériels. Ainsi, pour mettre de l'ordre dans l'activité d'importation et lutter contre l'évasion des capitaux, deux groupes de travail ont été mis en place récemment dont l'un a été installé au niveau du ministère du Commerce pour assurer une meilleure gestion du commerce extérieur. Quant au second groupe, qui est composé de représentants du ministère du Commerce et des deux administrations douanière et fiscale, il a pour mission de suivre d'une manière rigoureuse et permanente toutes les transactions qui concernent le commerce international afin de limiter l'évasion des capitaux vers l'étranger.

Samir G.

Véhicules produits à Constantine

Une prévision de production annuelle de 120 véhicules

La Société algérienne de production de véhicule spéciaux, Rheinmetall-Algérie-SPA, créée à Constantine dans le cadre de la stratégie militaire de développement industriel initiée par l'Armée nationale populaire (ANP) est une promesse «blindée» pour une contribution à la relance de l'économie nationale. Implantée à Ain Smara, à proximité immédiate de l'autoroute Est-ouest, cette société à capitaux mixtes, chargée de la production de véhicules blindés de type Fuchs-2 6 x 6, figure parmi les projets les plus prometteurs de l'industrie mécanique en Algérie. Le lancement en production de ces véhicules blindés aura lieu «début 2015», selon les précisions fournies par les res-

pensables militaires chargés de la conduite de ce projet. Ceux-ci ont fait part d'une prévision de production annuelle de 120 véhicules de ce type, avec un taux d'intégration qui devrait atteindre les 30%, au bout de cinq ans. En attendant la réception «imminente» des ateliers de production, des «ateliers de secours alternatifs» ont été mis en place pour permettre l'installation des équipements de fabrication nécessaires, a-t-on affirmé lors d'une visite guidée sur le site de cette usine, ouverte sur une partie de la zone industrielle vouée à l'industrie mécanique, à Ain Smara, près de Constantine. Cette société par actions, montée dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie, représentée par les

ministères de la Défense nationale, de l'Industrie et des mines, et des investisseurs étrangers dont le concepteur allemand Rheinmetall et le Fonds d'investissement Aabar, est encadrée par la législation algérienne, notamment par les dispositions de la loi de finances complémentaire de 2009 pour la forme d'actionnariat qui dispose que la partie algérienne est majoritaire. L'option de partenariat retenue par l'Etat pour assurer le développement du tissu économique national est soutenue par la mise en place, par le ministère de la Défense nationale, d'établissements publics à caractère industriel et commercial (Epic) chargés de conduire ce partenariat, a indiqué le colonel Ghani

Badaoui, directeur général de l'Epic Groupement de promotion de l'industrie mécanique (GPIM) qui détient 34 % des actions de cette SPA.

Le transfert de technologie, clause-clé du partenariat

Considéré comme un concept nouveau en matière de développement, le choix de partenariats avec des actionnaires technologiques de renommée mondiale permettra à l'Algérie de bénéficier des technologies de pointe, de les «absorber» avec une assistance technique et de les «partager réellement à l'aide d'une formation efficace, sous une supervision experte», a souli-

gné le colonel Badaoui à l'APS, précisant que le transfert du savoir-faire et des technologies figure parmi les principales clauses de ce partenariat. L'Algérie recherche, à travers ce partenariat, à acquérir des technologies pérennes dans l'industrie du véhicule en important une technologie qui a fait ses preuves un peu partout dans le monde, a indiqué le directeur général du GPIM. Cette société domiciliée à Ain Smara, chargée de conduire l'investissement spécifique, d'exploiter et de développer ce produit (véhicule blindé 6 x 6), aura également à développer, ultérieurement, la recherche technologique et scientifique en rapport avec le concept de cet engin militaire. Fatah R.

Tizi Ouzou

Des projets d'investissement à la traîne

■ Cette situation a été qualifiée d'«insatisfaisante» par le wali, qui a observé que ce faible taux de réalisation des projets d'investissement «représente un manque à gagner en matière de création d'emplois et de développement dans la région».

Par Zahir T.

Sur un total de 180 dossiers, agréés depuis 2010 par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref) dans la wilaya de Tizi-Ouzou, seuls 6 projets sont en cours de réalisation, relève un communiqué diffusé vendredi par la wilaya sur son site électronique.

Cette situation a été qualifiée d'«insatisfaisante» par le wali, qui a observé que ce faible taux de réalisation des projets d'investissement «représente un manque à gagner en matière de création d'emplois et de développement dans la région».

Pour tenter d'accélérer la concrétisation de ces projets, «le wali a demandé à la sous-

commission du Calpiref de multiplier les sorties sur le terrain et de prendre les mesures nécessaires afin de lever toutes les entraves rencontrées par les porteurs de projets».

Par ailleurs, le chef de l'exécutif a également donné instruction aux responsables concernés de procéder à l'annulation des projets des investisseurs défaillants et de les remplacer par des promoteurs «réellement décidés à investir», précise-t-on de même source.

S'agissant des contraintes liées au foncier, le wali a invité les présidents des APC à établir les permis de construire aux investisseurs, qui disposent d'un délai de 30 jours pour finaliser leurs dossiers administratifs, en attendant la délivrance de permis de lotir afin de leur permettre d'entamer leur projet.



Ph. : DR

Une réunion est également prévue au courant de la semaine prochaine pour tenter de trouver une solution aux oppositions de riverains, signalées dans la zone d'activité de Tizirt, a-t-on indiqué.

Selon un bilan du Calpiref, ces 180 projets d'investissement pour plus de 50 milliards DA, sont localisés, pour la plupart, dans les zones d'activités

gérées par l'Agence foncière de la wilaya et devraient générer, à leur concrétisation, plus de 10 600 postes d'emploi. Le plus grand nombre de ces projets relève du secteur de l'industrie (plus de 90 projets), suivi du tourisme, des services, du bâtiment et travaux publics (matériaux de construction), et en dernier de l'immobilier.

Z. T. /APS

Boumerdès

Le développement local en question

Les perspectives du développement économique et social dans la wilaya de Boumerdès ont été au centre d'une séance de travail tenue jeudi au ministère de l'Intérieur et des Collectivités avec le wali Kamel Abbas. La séance a été une occasion d'évaluer le développement économique et social dans la wilaya de Boumerdès et de cerner les dysfonctionnements en vue de renforcer les capacités nécessaires pour combler les lacunes», a déclaré M. Abbas à la presse. Il a précisé que la séance de travail avec les cadres

centraux du ministère de l'Intérieur, présidée par son secrétaire général Ahmed Adli, a permis également d'évoquer les «différents projets de développement réalisés dans la wilaya dans le cadre des quinquennats».

Il a rappelé, à ce propos, que la wilaya de Boumerdès «connaît une croissance continue et à un rythme accéléré» grâce, a-t-il dit, «aux efforts de l'Etat dans le cadre des plans de développement», soulignant que le volume des enveloppes financières a permis la réalisation de «projets importants

pour l'amélioration du service public en faveur du citoyen». D'autre part, M. Abbas a ajouté que la rencontre «a été une occasion de prendre connaissance des décisions prises au niveau central pour le renforcement des réalisations au niveau local».

Ces rencontres, décidées par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaiz, avec les walis, constituaient des «canaux de communication entre les autorités centrales et l'Administration locale».

Bachir H.

Illizi

Trois nouvelles gares routières projetées

Trois gares routières de transport de voyageurs, de différentes classes, sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris mercredi auprès des services de la direction locale du transport. Il s'agit d'une gare routière de classe A à l'entrée du chef-lieu de wilaya, inscrite dans le cadre du Fonds spécial de développement des régions du Sud de

2014, et dont il a été procédé au choix du terrain et de l'entreprise devant assurer les travaux dès les prochains jours, a-t-on indiqué au bureau du budget et de l'équipement.

La commune d'In-Amenas (240 km d'Illizi) a bénéficié d'une gare routière de classe B, inscrite au titre du programme spécial de développement des régions du Sud de 2006 et dont

le taux d'avancement a atteint les 20%, selon la même source.

Dans le cadre du programme, Djanet (420 km d'Illizi) a bénéficié d'une gare routière de classe C, dont le taux de réalisation est estimé à seulement 15%, du fait notamment du relief difficile de cette région montagneuse, a-t-on expliqué.

La superficie réservée à ces structures appelées à contri-

buer à l'amélioration des prestations de transport dans la wilaya, a été définie dans le respect des standards requis pour ce type d'installations, a-t-on soutenu. Ces projets, une fois en service, vont, en plus d'améliorer les prestations offertes aux voyageurs, contribuer à une meilleure régulation du transport urbain.

Foudil N.

Bouira

Deux morts et cinq blessés dans un accident de la circulation

Deux personnes ont trouvé la mort et cinq autres ont été blessées dans un accident de la route survenu vendredi sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de Lakhdaria (nord-ouest de Bouira), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules légers à la sortie du tunnel de Bouderbela (Lakhdaria).

Un homme est mort sur le coup, alors qu'une femme a rendu l'âme lors de son

transfert à l'établissement hospitalier de Lakhdaria, a-t-on indiqué de même source. Les cinq blessés ont été évacués à l'hôpital de Lakhdaria pour recevoir les soins nécessaires, a-t-on ajouté de même source.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de l'accident.

Les éléments de la sûreté de wilaya de Saïda ont procédé, durant cette semaine, à

l'arrestation de 14 individus pour «falsification et usage de faux de diplômes de la formation professionnelle», leur permettant de bénéficier de crédits accordés par l'agence nationale de soutien de l'emploi des jeunes (Ansej), a-t-on appris de ce corps de sécurité.

Les investigations poussées par les services spécialisés de la BEF ont abouti à l'implication de 8 autres individus, dans cette même affaire.

Salim F.

En bref...

Tizi Ouzou

100 transformateurs électriques seront réalisés

UNE ENVELOPPE de 679 millions DA a été allouée pour la réalisation de 100 transformateurs électriques à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué, jeudi, la direction locale de la Société de distribution de gaz et d'électricité dans un communiqué. Le programme, lancé en juillet 2014, couvrira un réseau de distribution de 113 km, selon la même source, qui signale que deux unités sont déjà opérationnelles.

Boumerdès

Campagne de vulgarisation sur la cueillette des olives

UNE CAMPAGNE de vulgarisation agricole a été lancée, cette semaine, par la commission scientifique et technique de la filière oléicole relevant de la chambre d'agriculture de la wilaya de Boumerdès, en vue d'informer les producteurs locaux sur les meilleurs procédés de collecte en vue de l'obtention d'une huile d'olive de qualité, a indiqué le responsable de la chambre. Animée par des spécialistes de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne, cette campagne permet aux concernés d'avoir des connaissances concernant les techniques de production d'une huile d'olive de qualité, en prenant en compte des facteurs tels que la qualité du sol, le climat, le traitement phytosanitaire, les procédés de collecte et de transport de la récolte...etc.

Oran

Un homme heurté par le tramway

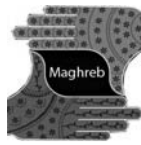
UN HOMME de 52 ans a été heurté jeudi à Haï Essabah (Oran) par le tramway au moment de sa traversée, a-t-on appris des services de la Protection civile. La victime, qui présentait un traumatisme crânien lors de cet incident, a reçu les premiers soins avant d'être évacuée à l'EHU Oran 1^{er}-Novembre, a-t-on expliqué de même source.

Relizane

Deux morts dans un accident de la route

DEUX PERSONNES sont décédées et plusieurs autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la commune de Sidi Khattab (Relizane), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Selon la même source, l'accident s'est produit vendredi aux environs de 13h50 au lieu-dit Douar Kebaïba, relevant de la commune de Sidi Khattab, au niveau de la RN 90, suite à une collision entre trois véhicules touristiques, occasionnant la mort de deux personnes et des blessures à d'autres.

R.R.



Libye

L'ONU appelle les parties en conflit au dialogue

■ L'ONU considère qu'il est extrêmement important de suspendre le feu, arrêter les combats, afin que ce dialogue politique puisse commencer sur de bonnes bases.

Par Ahmed H.

L'émissaire de l'ONU en Libye a appelé vendredi les parties en conflit à relancer le dialogue, après la dernière attaque sur une chaîne télévisée proche des milices à Tripoli sans faire de victime. Bernardino Leon a souligné, lors de ses rencontres avec les différentes parties du conflit, à Tobrouk et à Tripoli, la nécessité de reprendre le dialogue au plus tôt, selon un communiqué de la mission de l'ONU en Libye.

«La majorité du peuple libyen veut la paix. Il ne doit pas être l'otage d'une petite minorité qui pense qu'elle peut l'emporter militairement», a indiqué vendredi M. Leon. «Il est important que ce dialogue entre les parties libyennes commence très prochainement», a-t-il ajouté, proposant une suspension des hostilités pour créer un climat propice au dialogue.

«L'ONU considère qu'il est extrêmement important de suspendre le feu, arrêter les combats, afin que ce dialogue politique puisse commencer sur de bonnes bases», a dit M. Leon,

précisant que le général Haftar avait réagi positivement à la proposition de l'ONU.

«Les Libyens doivent s'unir et travailler ensemble pour résoudre leurs différends s'ils veulent épargner à leur pays, à son peuple, ses ressources, ses infrastructures et les institutions de l'Etat davantage de douleur et de destruction, et combattre le terrorisme d'une manière efficace».

Plusieurs villes sont en proie aux violences entre milices rivales – pro et antigouvernementales – formées d'ex-rebelles qui avaient combattu en 2011 le régime de Mouammar Kadhafi. L'ONU cherche à instaurer un dialogue entre les parties en conflit. Une réunion prévue lundi a été reportée sine die.

La Turquie va envoyer un émissaire en Libye

La Turquie va envoyer un émissaire dans le sud de la Libye, a annoncé ce vendredi le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlüt Cavusoglu.

Emrullah Isler, ancien vice-Premier ministre et député du



Ph. : DR

Parti de la justice et du développement (AKP, parti au pouvoir), a été désigné représentant spécial de la Turquie et chargé de rencontrer les autorités libyennes pour leur transmettre les positions de la Turquie.

«Nous devons être impartiaux à l'égard de toutes les parties en Libye», a déclaré M. Cavusoglu, tout en soulignant que les pays étrangers ne devaient pas interférer dans le conflit intérieur libyen. M. Isler s'est déjà rendu à deux reprises en 2014 en Libye, où il a rencontré les parties en conflit. C'est également le premier officiel étranger à avoir

rencontré le Premier ministre autoproclamé Omar al-Hassi, qui a formé son propre gouvernement à Tripoli, et contraint le Premier ministre Abdallah al-Thani à s'exiler dans l'est du pays. La Libye se trouve dans une situation politique confuse et très clivée, avec deux camps rivaux revendiquant l'un et l'autre la légitimité de leurs propres Parlement et gouvernement.

Le chef de la diplomatie turque a indiqué qu'on ne pouvait ignorer «ni l'arrêt de la Cour constitutionnelle libyenne qui a invalidé les élections législatives ni les réalités sur le terrain».

M. Cavusoglu a mis en garde contre toute ingérence de pays étrangers en Libye par le biais «de livraisons d'armes ou de frappes aériennes».

A. H./APS

Sahara occidental

Mohamed Abdelaziz condamne l'attentat terroriste contre Charlie Hebdo

Le président de la République secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a condamné vigoureusement jeudi l'attaque terroriste contre le journal français «Charlie Hebdo», dans un message de condoléances à son homologue français.

«C'est avec une profonde émotion et une très grande indignation que nous avons appris l'ignoble attentat perpétré dans la matinée du mercredi, 7 janvier 2015, contre

le journal de Charlie Hebdo, faisant de nombreuses victimes innocentes», a écrit le président de la République dans une lettre adressée à M. Hollande, dont une copie est parvenue à SPS.

«Face à cet acte inqualifiable, nous tenons à exprimer à Votre Excellence notre ferme condamnation de cet acte terroriste lâche qui a jeté dans l'émoi et la consternation toutes les sociétés éprises de paix, de liberté et de justice», a souligné le chef de

l'Etat. «Dans ces circonstances effroyables, le peuple sahraoui tout entier est aux côtés du peuple français, exprimant son amitié et sa solidarité dans cette tragédie, ses pensées vont en particulier vers les blessés et les familles des victimes», a ajouté Mohamed Abdelaziz dans son message.

En fin, M. Abdelaziz a assuré son soutien total aux familles des victimes et au peuple français.

SPS

Tunisie

De grands efforts déployés pour retrouver les journalistes enlevés en Libye

Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, a affirmé vendredi que son pays déployait «de grands efforts» pour avoir des nouvelles des deux journalistes tunisiens enlevés depuis plus de quatre mois par des hommes armés dans l'est de la Libye, a rapporté l'agence de presse TAP.

Après avoir rencontré au Palais de Carthage les familles des deux journalistes disparus Sofiene Chourabi et Nadhir Ktari, le président Caïd Essebsi a souligné que «tous les Tunisiens suivent avec préoccupation les informations qui circulent sur le sort des journalistes retenus en otages en Libye». «C'est désor-

mais une cause nationale», a-t-il estimé, ajoutant que l'Etat tunisien «fait de grands efforts pour avoir de leurs nouvelles et assurer leur rapatriement».

Le père de Sofiene Chourabi a déclaré, à l'issue de la rencontre, que le président de la République tunisienne lui avait assuré que l'Etat «n'abandonne-

ra pas Sofiene Chourabi et Nadhir Ktari, et mettra tout en œuvre pour obtenir leur libération».

Safia D.

L'Algérie compatit avec les familles des journalistes enlevés

L'ALGÉRIE a exprimé, vendredi, sa solidarité avec les familles des deux journalistes tunisiens enlevés en Libye et avec le gouvernement tunisien, souhaitant leur retour sains et saufs auprès de leurs familles, rapporte APS.

«Nous suivons en Algérie avec une grande préoccupation les informations provenant de Libye sur les journalistes tunisiens enlevés, en l'occurrence Sofiene Chourabi et Nadhir Ktari», a déclaré à l'APS le porte-parole du ministère des Affaires étrangères algérien, Abdelaziz Benali Cherif.

«Tout en compatissant avec la corporation de la presse en Tunisie et en Libye, nous exprimons notre solidarité avec les familles des journalistes et avec le gouvernement tunisien», a indiqué le responsable algérien, ajoutant : «Nous avons toujours espoir que Sofiene et Nadhir reviennent sains et saufs à leurs familles».

«En de pareilles circonstances, nous réitérons avec force la condamnation par l'Algérie des enlèvements, quels que soient leurs auteurs et leurs motifs», a conclu le porte-parole du ministère algérien.

Khaled C.

Procès de Cheikh Ould M'Kheïtir et Briam Dah Abeid en Mauritanie Le FPC dénonce

«l'instrumentalisation»
LE MOUVEMENT des Forces progressistes du changement (FPC) accuse les autorités mauritaniennes d'avoir «instrumentalisé la justice et la religion» dans les procès de Cheikh Ould M'Kheïtir et celui du militant antiesclavagiste Briam Dah Abeid. Ould M'Kheïtir a été condamné à mort le 24 décembre après sa publication d'un article jugé blasphématoire à l'encontre du Prophète Mohamed. Briam et coaccusés, arrêtés après l'organisation d'une caravane contre «l'esclavage foncier», attendent, eux, leur verdict annoncé au 15 janvier. Les Forces progressistes du changement estiment que ces deux procès ont été orchestrés par les autorités mauritaniennes à «des fins politiciennes». Elles affirment aussi que «la justice répressive du système se révèle n'être qu'un instrument de dressage et d'assujettissement des communautés traitées comme inférieures». Les FPC poursuivent dans un communiqué reçu à Alakhbar que «ces mesures arbitraires annoncent le retour des pratiques et réflexes autoritaristes». Elles déclarent cependant que «ni les principes d'équité islamique, ni le droit, ni encore moins la légitimité n'ont de valeur face à la volonté des régimes arabobérbères de perpétuer l'ordre inique établi». Le mouvement réclame enfin «la reconsidération de la peine du jeune Mohamed Cheikh Ould Mohamed au regard de ses regrets dûment exprimés et des fondements douteux du chef d'accusation» et «la relaxe pure et simple des caravaniers du foncier et du leader de l'IRA».

Kader G./Agence



Somalie

Réunion pour la paix inédite en 30 ans, à Mogadiscio

■ Des ministres des Affaires étrangères d'Afrique de l'Est se sont réunis hier à Mogadiscio pour donner un coup de pouce au processus de paix en Somalie, une réunion inédite dans la paix de la Corne de l'Afrique en près de 30 ans.

Par Ali.O

Les chefs de la diplomatie du Kenya, de Djibouti, d'Éthiopie ou encore d'Ouganda ont participé à cette réunion de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad, organisation est-africaine). Leurs pays sont membres de la force de l'Union africaine en Somalie (Amisom) qui combat les islamistes shebab aux côtés des fragiles autorités de Mogadiscio.

La réunion, de quelques heures, s'est tenue dans un hôtel proche du palais présidentiel. Pour l'événement, Mogadiscio, régulièrement frappée par des attaques de type guérilla des shebab, avait été bouclée. La ville a reçu ces dernières années la visite de hauts responsables internationaux, dont le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, en octobre. Mais elle n'avait pas accueilli de réunion ministérielle de ce type depuis des décennies. Soulignant, dans une allocution télévisée, l'importance de la réunion, la première de ce



genre selon lui en 28 ans, le président somalien Hassan Cheikh Mohamoud avait appelé «les habitants de Mogadiscio à coopérer avec les forces de sécurité».

En ouverture de la réunion, il a évoqué «un moment historique», rendu possible par le fait que l'armée somalienne et l'Amisom avaient «réussi à chasser les shebab de nombreuses régions». Le président somalien a ensuite invité les chefs d'État de la région à venir eux-mêmes en sommet à Mogadiscio cette année. «Nous sommes très heureux que Mogadiscio soit suffisamment sûre pour accueillir une telle conférence internationale», a de son côté affirmé Abdirahman Dualeh Beileh, qui, dans l'attente de la formation d'un nouveau gouvernement somalien, continue d'occuper le poste de ministre des Affaires étrangères. Sur Twitter, la ministre kényane Amina Mohamed avait indiqué que la réunion aborderait des sujets «liés au processus de paix somalien». A l'issue de la

réunion, le ministre éthiopien des Affaires étrangères, Tedros Adhanom, qui présidait les débats, en a énuméré les principales conclusions: les ministres ont «encouragé» la Somalie «à unifier ses forces armées», «condamné les attaques des shebab» et «appelé l'Amisom à étendre ses opérations militaires» contre les islamistes. La conférence intervenait également dans un contexte politique tendu en Somalie. Après le limogeage de l'ex-Premier ministre Abdiweli Sheikh Ahmed, en conflit ouvert avec le président, un nouveau Premier ministre somalien, Omar Abdirashid Ali Sharmarke, vient d'être nommé. Mais le reste du gouvernement tarde à se mettre en place, certains évoquant, déjà, de nouvelles dissensions à la tête du pouvoir. La Somalie est privée de gouvernement central effectif

depuis la chute du régime autoritaire du président Siad Barre en 1991. Le pays est depuis en état permanent de guerre civile, livré aux milices de chefs de guerre, aux gangs criminels et aux groupes islamistes. Comme les précédents, le pouvoir actuellement en place peine à asseoir son autorité au-delà de Mogadiscio.

Les shebab ont essuyé d'importantes défaites militaires ces dernières années. Mais en abandonnant de nombreux fiefs du centre et du sud somaliens, ils ont souvent laissé la place à des chefs de guerre qui tentent d'imposer leur propre autorité.

Et les luttes de pouvoir à la tête de l'État, récurrentes, compromettent encore un peu plus le retour de la paix dans le pays, ont récemment mis en garde ONU, États-Unis et Union européenne. Hier, Mogadiscio s'est retrouvée paralysée avant et pendant la réunion.

«Rien ne bouge», a expliqué un habitant, Mohamed Adan. «Toutes les routes qui mènent à cette partie de la ville ont été fermées, les commerces sont fermés, et beaucoup de gens sont contraints de rester chez eux». «Il n'y a pas de circulation, personne ne travaille aujourd'hui», a renchéri un autre habitant, Idris Abdulahi. «Les membres des forces de sécurité sont partout et bloquent les gens, la circulation». Un tel déploiement des forces de sécurité faisait aussi dire à certains que la capitale somalienne n'était peut-être pas encore prête pour accueillir ce genre de réunions. «Toutes les rues importantes ont été fermées, c'est la seule chose qu'ils peuvent faire pour sécuriser la conférence», a ainsi glissé un troisième habitant, Ahmed Suleyman. A. O.



Points chauds

Rejet

Par Fouzia Mahmoudi

Si depuis plusieurs jours Marine Le Pen se retrouve empêtrée dans un imbroglio concernant la participation de son parti à la marche d'aujourd'hui organisée par le PS pour protester contre l'attentat ayant visé le journal *Charlie Hebdo* et pour montrer sa solidarité, son père ne semble pas avoir les mêmes soucis en tête et rejette même complètement toute intuition prise par le gouvernement. En effet, Jean-Marie Le Pen fidèle à son habitude a choisi la voie de la provocation cette semaine en proclamant «je ne suis pas Charlie» en référence à la phrase de ralliement de tous ceux qui condamnent l'attentat de mercredi, «je suis Charlie». «Je ne suis pas Charlie», a ainsi lancé hier le président d'honneur du Front National qui, tout en déplorant «la mort de douze compatriotes» dans l'attentat contre *Charlie Hebdo*, a dénoncé le rassemblement prévu aujourd'hui «orchestré par les médias», auquel le FN n'a pas été convié. «Aujourd'hui, c'est: nous sommes tous Charlie, je suis Charlie». Eh bien moi, je suis désolé, je ne suis pas Charlie. Et autant je me sens touché par la mort de douze compatriotes français dont je ne veux même pas savoir l'identité politique, encore que je la connaisse bien, qu'elle soit celle d'ennemis du FN qui en demandaient la dissolution par pétition il n'y a pas tellement longtemps», a déclaré sur son blog vidéo le fondateur du parti d'extrême droite. «La manière dont tout cela est orchestré me rappelle des manifestations du même type qui furent organisées avec la complicité des médias, y compris des médias de droite, lors par exemple de l'affaire de Carpentras où le Front national fut accusé d'avoir violé une sépulture dans un cimetière juif alors qu'il était parfaitement innocent (...) Et puis il y a eu 2002, ce fut exactement le même phénomène: rassemblement orchestré par toute la presse», a déclaré Le Pen. Le Front National n'a pas été convié à la «marche républicaine», aujourd'hui à Paris, à laquelle participeront la quasi-totalité des partis politiques, syndicats, associations, mais aussi de nombreux dirigeants étrangers. S'agissant de 2002, le fondateur du FN fait référence à la grande manifestation entre les deux tours de la présidentielle. Le Pen avait accédé au second tour et Jacques Chirac l'avait finalement emporté par plus de 82% des voix. «Dans le fond, notre mise à l'écart est un hommage qui nous est rendu et qui, je pense, sera interprété comme tel par nos concitoyens. Ils auront l'occasion s'ils le souhaitent de manifester leur opinion dans les urnes», a estimé Le Pen. L'attentat contre *Charlie Hebdo* est «un acte à mon avis significatif dans l'évolution de l'insécurité de notre pays. Et la responsabilité de nos gouvernants depuis 20 ou 30 ans est engagée, car il est évident que ce phénomène terroriste est lié d'abord au phénomène de l'immigration massive», a avancé le fondateur du FN. Une prise de position bien en adéquation avec le personnage qui prend néanmoins le risque de heurter une partie du nouvel électoral de sa fille qui se sent solidaire des victimes de l'attentat de mercredi. Reste à savoir quelle sera la réaction de Marine Le Pen qui a su ces dernières années se montrer intransigente face à certains des propos tenus par son père et si ce sera encore le cas cette fois-ci. F. M.

«Charlie Hebdo»

Le Hamas condamne l'attaque contre l'hebdomadaire

Le mouvement islamiste palestinien Hamas a condamné hier l'attentat contre le journal satirique *Charlie Hebdo* qui a fait 12 morts à Paris, dans un communiqué publié pour l'occasion en français.

Le Hamas condamne les agressions contre le magazine *Charlie Hebdo* et insiste sur le fait que la différence d'opinions et de pensées ne saurait justifier le meurtre. Le mouvement répond en outre aux accusations du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu qui a récemment affirmé que la France, Israël et les pays civilisés faisaient face à la même menace. Ces terroristes abattent des journalistes à Paris, ils (...) lancent des roquettes sur des civils depuis Ghaza, avait assuré Netanyahu, qui associe depuis des mois le Hamas aux mouvements jihadistes les plus radicaux, notamment l'organisation État islamique qui sévit en Irak et en Syrie. Le Hamas condamne les tentatives désespérées du Premier ministre israélien Netanyahu de faire le lien entre d'un côté notre mouvement et la résistance de notre peuple, et le terrorisme à travers le monde de l'autre côté (...) Ces misérables tentatives sont condamnées à

échouer, affirme le communiqué.

De son côté, le président palestinien Mahmoud Abbas a appelé son homologue français François Hollande pour lui présenter ses condoléances, a indiqué son ministre des Affaires étrangères Riyad al-Malki. M. Abbas l'a assuré de la solidarité du peuple et des dirigeants palestiniens avec la France après cet attentat terroriste et souligné que le sermon de la prière du vendredi avait été consacré à sa ferme condamnation dans les mosquées palestiniennes.

Malki a ajouté qu'une délégation de dignitaires chrétiens et musulmans se rendrait dans les jours à venir en France pour exprimer leur solidarité contre le terrorisme. L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a, elle, appelé à des manifestations aujourd'hui à la mi-journée à travers les Territoires palestiniens occupés. Par contre, son de cloche différent du côté du Yémen ou un responsable religieux d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa), dont se réclament les frères Kouachi, auteurs de l'attentat contre *Charlie Hebdo*, a menacé la France de nouvelles attaques dans une vidéo diffusée vendredi, a révélé un centre de surveillance américain

des sites islamistes. Dans ce message, Harith al-Nadhari, une autorité en matière de charia, la loi islamique, au sein d'Aqpa, s'adresse aux Français en ces termes: «Vous ne serez pas en sécurité tant que vous combattrez Allah, Son messenger et les croyants», selon une retranscription fournie par SITE.

Le dignitaire n'a toutefois pas revendiqué au nom de l'organisation les attaques survenues à Paris. «Des soldats qui adorent Allah et Ses messagers sont venus parmi vous. Ils ne craignent pas la mort, ils cherchent le martyr au nom d'Allah», poursuit ce responsable, dans une référence implicite aux auteurs de l'attentat contre *Charlie Hebdo*, Chérif et Saïd Kouachi, qui a fait 12 morts.

Chérif Kouachi, qui s'est dit missionné par Aqpa, et son frère, qui aurait suivi au Yémen un entraînement au maniement des armes avec Al-Qaïda, ont été abattus vendredi par les forces de l'ordre, après s'être retranchés dans une imprimerie au nord-est de Paris.

Un proche, Amedy Coulibaly, a été tué dans l'assaut d'un magasin caché de la capitale où il retenait plusieurs personnes en otages. Il s'était revendiqué du groupe État islamique.



Spectacle à la Coupole

Une ambiance festive avec Saad Lamjarred

■ Le chanteur marocain Saad Lamjarred a fait vibrer, vendredi soir, la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Un public nombreux était sur place depuis les premières heures de la journée pour assurer une place. Ce jeune artiste qui rencontre le public algérien pour la première fois a créé une ambiance festive, saluant le public qui «a été super». Pour sa part, la star du télé-crochet Ajrad Yougertha a profité de cette soirée pour interpréter ses plus belles chansons à ses fans.

Par Abia Selles

La Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf a vibré vendredi soir sous les rythmes de différents genres musicaux. Ce sont deux stars du télé-crochet qui ont animé cette soirée. Le premier est le chanteur marocain Saad Lamjarred. Quant au deuxième, il s'agit du jeune Algérien Ajrad Yougertha.

La première partie de la soirée était animée par Ajrad Yougertha qui a interprété plusieurs titres connus, algériens et orientaux. Depuis le début de la soirée, ce jeune artiste n'a pas caché son enthousiasme de chanter à la Coupole devant un public aussi nombreux. «Je suis ravi de vous voir tous dans cette salle et inchallah on passera une belle soirée», a-t-il déclaré avant de laisser libre cours à sa belle voix pour interpréter ses plus

belles chansons. «J'ai adoré le public avec lequel j'ai eu une belle complicité dès la première minute», a-t-il déclaré, en marge du spectacle.

La deuxième partie de la soirée a été animée par le chanteur marocain Saad Lamjarred qui a enflammé la salle avec des chansons rythmées et d'autres plus douces. Le public, qui était nombreux des heures avant le début du spectacle, a chaleureusement applaudi la prestation du chanteur, surtout lorsqu'il a entonné sa fameuse chanson «Enty barya wahed». «Le public algérien est très accueillant. Je ne savais pas qu'il connaissait toutes mes chansons et cela m'a fait un énorme plaisir de chanter en Algérie», a déclaré Saad Lamjarred à la presse.

Saad Lamjarred est un chanteur marocain né le 7 avril 1985 à Rabat. Il est le fils du chanteur Bachir Abdou et de l'actrice



PH. DR

populaire Nezha Regragui. Il a fréquenté le Conservatoire de musique de Rabat pour des études de solfège et d'orgue. Il chante la première fois devant son père. En 2007, il participe à l'émission Super Star (saison 4) de la télévision libanaise Futur TV où il sera découvert par le public marocain et arabe. En 2008, il participe à «Lamin al ghinia», concours de chant libanais, avec «Bahib elly byikrahni», paroles et composition de Souhail Fares, qui sera son premier single officiel mais se fait connaître ensuite par un single marocain «Waadini», sorti en 2009. Il produit ensuite plusieurs

singles comme «Aziz ou ghali», en duo avec son père, puis une chanson sur les mères «Almima» qui a connu un grand succès. En 2011, il rejoint, comme acteur, le casting du feuilleton marocain «Ahlam Nassim» où il interprète le principal rôle masculin. Son duo avec la chanteuse Asma Lamnawar intitulé «Wana maak» est sorti en février 2014 pour la Saint-Valentin. Son duo avec le DJ Van «Enty» donne un nouveau souffle à la chanson marocaine et connaît un énorme succès dans les pays arabes.

Quant à Ajrad Yougertha, c'est un artiste algérien qui était dans le mouvement associatif. Il

a fait de la musique andalouse depuis l'âge de six ans. Sa participation l'an dernier au programme de la chaîne télévisée MBC l'a fait connaître au monde arabe. Il chante des chansons propres au patrimoine algérien, ce qui a suscité l'admiration du public arabe.

A.S.

Théâtre

Ahmed Belalem tutoie les grandes œuvres

Metteur en scène passionné, tutoyant les grandes œuvres dans leurs difficultés multiples, Ahmed Belalem s'est propulsé dans la cour des grands avec le souci permanent de renseigner le spectateur sur lui-même et le mettre au fait de sa réalité. «Respecter les atmosphères de l'œuvre originale», tel aura été le défi d'Ahmed Belalem pour le spectacle «En'Nihaya», tiré de «Fin de partie» de Samuel Beckett.

Savamment adapté à la réalité algérienne, «En'Nihaya», spectacle monté dans la grisaille de l'absurde, avec des comédiens aux mines graves, sur une scène nue animée d'un éclairage sombre et macabre, est une œuvre exigeante qu'Ahmed Belalem a bien voulu pénétrer.

Figurant parmi d'autres spectacles classés difficiles que le metteur en scène a déjà

montés, «En'Nihaya», qui propose d'explorer l'irrationnel et renseigne sur le manque de communication entre les individus, est une réécriture totale de l'œuvre de Samuel Beckett qu'Ahmed Belalem a entrepris.

Natif de Mostaganem en 1957, Ahmed Belalem a connu ses premières expériences dans le 4^e art durant son adolescence où il organisait des soirées artistiques, s'abandonnant avec des amis à des exercices créatifs dans le théâtre, la chanson et la poésie. Il monte avec El Ichara plusieurs textes d'Ould Abderrahmane Kaki s'illustrant avec «Dem El Hob», avant de monter d'autres spectacles et prendre part à des tournées qui le mèneront au Maroc, en Tunisie et en France. Par ailleurs, Ahmed Belalem s'était investi, par souci de transmettre, dans la formation des jeunes amateurs de théâtre, et à

la création, à Mostaganem, de l'école populaire des arts où il assure avec Meddah Abdallah, un de ses compagnons de route, la fonction d'animateur.

Parti en ex-URSS en 1982, il s'inscrit à l'Institut de perfectionnement de Moscou où il améliore ses connaissances, se rendant surtout compte que le théâtre en Algérie manquait de beaucoup de choses. «Je suis revenu avec une autre vision sur le 4^e art, notamment pour ce qui est de la scénographie», a-t-il affirmé.

Les rencontres avec Kateb Yacine, Alloula et autres noms qui ont marqué le 4^e art en Algérie, ont permis à Ahmed Belalem de saisir la pertinence du fait théâtral, éclairer de consciences dans des formes esthétiques élaborées.

F.H.

Echanges culturels

La culture algérienne présentée au Caire

Une semaine culturelle algérienne sera organisée en mars prochain au Caire dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire de la guerre de libération nationale, a rapporté ven-dredi l'Agence de presse égyptienne (MENA). La manifestation sera marquée notamment par un concert de l'Orchestre symphonique algérien, la projection de films, outre l'orga-

nisation de conférences, d'activités culturelles. A l'occasion de ce rendez-vous culturel, organisé par le ministère égyptien de la Culture, l'Orchestre symphonique algérien se produira le 1^{er} mars à l'Opéra du Caire, alors que le film algéro-égyptien sera à l'honneur à travers la présentation de plusieurs œuvres cinématographiques à l'instar de «Djamila Bouhired» du

réalisateur égyptien Youssef Chahine. Par ailleurs, une exposition de publications algéro-égyptiennes et d'ouvrages traitant de la révolution algérienne sera organisée, outre des rencontres littéraires et culturelles auxquelles seront présents les membres du corps diplomatique algérien et arabe, des intellectuels et des artistes égyptiens. Lors de sa ren-

contre avec l'ambassadeur d'Algérie au Caire, Nadir Larbaoui, le ministre égyptien de la Culture, Gaber Asfour, qui a annoncé l'organisation de cette semaine culturelle, a souligné «l'importance de la coopération culturelle» entre les deux pays à l'occasion du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale. R.I.

RENDEZ-VOUS culturels

Institut français d'Alger

14 janvier : Projection du documentaire «L'Algérie, son cinéma et moi».
15 janvier : Le duo Aïrelle Besson et Nelson Veras animeront une soirée de jazz.

Jusqu'au 23 janvier :

Exposition «L'Algérien et la Grande Guerre-Eclats de vie. Grand rendez-vous centenaire de la guerre 14/18», réalisée par les élèves du LIAD.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 31 janvier : 6^e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 31 janvier : 7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Musée public national du Bardo

Jusqu'au mois de mars : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Maison de la Culture de Sétif

16 janvier : Projection du long métrage de fiction «The Lunchbox».

Institut français d'Oran

13 janvier : Un hommage sera rendu au cinéaste Mohamed Chouikh.

Galerie «L'Art à part»

Du 15 au 31 janvier : Exposition du photographe Hocine Zaourar.

Coup-franc direct



Ces joueurs obnubilés par l'argent

Par Anouar M.

USM Alger a réussi à attirer un joueur aux grandes qualités et qui n'est autre que le meneur de jeu de l'ES Sahel, l'Algérien, Beldjilali. Les supporters des Rouge et Noir ne peuvent que s'en réjouir et se dire que leur club a réalisé l'affaire du mercato en ramenant un joueur qui était pisté par d'autres formations telles que le MCA et le CSC. Toutefois, d'autres craignent que ce joueur ne soit un pétard mouillé comme l'a été l'ancien attaquant de l'ES Tunis, Belaïli, qui touche un salaire faramineux sans pour autant donner le rendement qu'on attend de lui sur le terrain. En effet, ce dernier est loin des 400 millions de centimes qu'il touche mensuellement surtout qu'il n'a que rarement marqué pour un attaquant gracieusement payé. En fait, les joueurs en Algérie ne se soucient que de l'argent par lequel ils sont obnubilés alors qu'ils devraient se concentrer aussi sur le jeu et montrer qu'ils méritent les centaines de millions dépensés sur eux. Ils ne se soucient pas du fait qu'ils n'ont pas leur place en EN A et qu'ils sont exclus des plans du sélectionneur national qui pense que les joueurs locaux ne travaillent pas assez et sont loin du niveau qu'ils devraient présenter surtout que le public ne se reconnaît pas dans leur jeu décousu.

A. M.

Algerian Olympic and Sports Awards Brahimi, Feghouli et Rouba meilleurs sportifs de l'année 2014

Les footballeurs Yacine Brahimi et Sofiane Feghouli, ainsi que la rameuse Amina Rouba ont été sacrés meilleurs sportifs algériens de l'année 2014 lors de la première édition des Oscars «The Algerian Olympic and Sports Awards» organisée par le Comité olympique algérien (COA) vendredi soir à Alger. Une nouvelle distinction pour le meneur de jeu des Verts, Brahimi, qui a été couronné, pour le compte de la précédente année, dans plusieurs sondages de presse et d'organisations sportives et footballistiques. «Je remercie le COA pour cette initiative. Nous avons un objectif à réaliser : aller le plus loin possible lors de la prochaine CAN (17 janvier au 8 Février en Guinée équatoriale)», a déclaré Brahimi. Même ambition chez son coéquipier, Sofiane Feghouli, «Il y a beaucoup de belles choses que nous avons partagées avec le peuple algérien. Nous souhaitons lui procurer encore de la joie dans l'avenir. Je suis fier de faire partie de l'équipe d'Algérie», a-t-il dit. Rouba, quant à elle, a remporté deux médailles d'or en individuel et en double lors du Championnat d'Afrique messieurs et dames disputé au barrage de Boukerdane (Tîpasa), ce qui lui a valu cette consécration. Faisant preuve

d'humilité, elle a déclaré : «Ces résultats ne sont qu'une petite goutte dans l'océan des résultats réalisés par les sportifs algériens». Le football a été à l'honneur également lors de cette cérémonie des Oscars par deux autres trophées. L'entraîneur de l'ES Sétif, Khereddine Madoui, qui a conduit l'Aigle noir à décrocher, à la surprise générale, la Ligue des champions d'Afrique, a été choisi meilleur technicien de l'année, tandis que Mohamed Raouraoua, le président de la Fédération algérienne de football (FAF) a reçu son trophée de la personnalité sportive de l'année, et aussi l'ordre de mérite du Comité olympique algérien. Emu, le patron de la FAF a déclaré : «C'est une récompense importante de la famille olympique algérienne. Je me réjouis de cette consécration qui est celle de l'équipe nationale et de tout le staff de la FAF. Le sport-roi a été sous les feux de la rampe dans cette soirée au prix d'un autre trophée, celui de la meilleure équipe masculine de l'année, remporté par la sélection algérienne de football, qui a réussi l'exploit de se qualifier, pour la première fois de l'histoire, aux huitièmes de finale de la Coupe du monde. Les Verts ont reçu leurs prix des mains du président de l'APN, Larbi Ould Khelifa.

Tournoi de Nantes de handball L'EN battue par la Macédoine



La sélection algérienne de handball a été battue par son homologue macédonienne sur le score de 32 à 20 (mi-temps : 14-10), vendredi soir en demi-finale du tournoi amical XXL de Nantes (France), dans le cadre de la préparation des deux équipes au Championnat du monde 2015 au Qatar. A une semaine jour pour jour de son entrée en lice dans le Mondial-2015 contre l'Egypte, l'Algérie n'a pas brillé et s'est heurtée à une équipe de Macédoine largement supérieure, emmenée par sa star Kiril Lazarov (Barcelone). Messaoud Berkous, promu capitaine en vue du Mondial de Doha après les retraites internationales de Tahar Labane et Hichem Boudrali, est passé complètement à côté de la plaque et n'a marqué que deux buts dont un sur un jet de sept mètres. Par contre, le gardien Abdelmalek Slahdji, de retour d'une blessure qui a failli lui coûter sa participation au Championnat du monde, a sorti plusieurs arrêts qui ont sauvé les Verts d'une défaite plus lourde. De même qu'El-Hadi Biloum qui a séduit après plusieurs années d'absence d'équipe nationale. «C'est une défaite dure à avaler, mais je crois qu'elle ne reflète pas ce qu'on vaut. Nous irons au Qatar pour nous qualifier au second tour et le match face à l'Egypte sera déterminant», a réagi le demi-centre Abdelkader Rahim à l'issue de la rencontre au micro de la chaîne Sport+. En match de classement pour la 3^e place, les hommes de Réda Zeguili affronteront samedi à 17h l'Argentine, battue par la France sur le score de 33 à 19 dans l'autre demi-finale. Français et Macédoniens animeront, eux, la finale de ce tournoi XXL de Nantes.

Match amical Tunisie-Algérie aujourd'hui Test important pour les Verts

L'équipe nationale aura son dernier test ce soir à 18h en jouant le match amical qui l'attend face aux Aigles de Carthage de Tunisie et ce avant le tournoi africain qui débute dans quelques jours.

Par Anouar M.

L'occasion sera donnée au coach français de l'EN, Christian Gourcuff, pour connaître la forme de tout le monde avant la phase finale de la CAN 2015 qui nous a mis dans le groupe de la mort face à des sélections redoutables que sont le Ghana, l'Afrique du Sud et le Sénégal. C'est donc un match très important pour le coach des Verts qui désire avoir une idée bien claire et bien précise sur ses poulains avant cette compétition très importante. Le driver des Fennecs qui avait récemment déclaré dans l'une de ses sorties publiques qu'il a l'effectif-type dans sa tête tentera de confronter ses choix en mettant en place sans doute plusieurs variantes lors de ce match pour ensuite voir plus clair, surtout qu'il sait qu'il lui sera difficile d'avoir une idée sans programmer un tel match amical étant donné que seule une rencontre peut démontrer la forme de tout le monde. Il s'agit donc de mettre les dernières retouches sur cette préparation même si celle-ci avait débuté bien



Ph. > DR.

avant avec les matches des éliminatoires qui avaient servi aussi de préparation. Gourcuff devrait aussi tester la forme des joueurs revenant en sélection à l'image de l'attaquant, Ishak Belfodil et le milieu de terrain, Fouad Kadir, en plus de Kashi qui fait son baptême de feu en équipe nationale

et qui devra démontrer qu'il mérite vraiment cette sélection surtout que de nombreux observateurs ont décrié sa convocation et auraient souhaité faire appel, par exemple, à Guedioura qui a plus d'expérience à ce niveau et qui a déjà joué en Afrique contrairement à cet élément.

A. M.

Numéros des maillots officiels des Verts

Azzedine Doukha (1), Madjid Bougherra (2), Faouzi Ghoulam (3), Liassine Cadamuro (4), Rafik Halliche (5), Djamel Eddine Mesbah (6), Ryad Karim Mahrez (7), Medhi Lacen (8), Ishak Lazreg Cherif Belfodil (9), Sofiane Feghouli (10), Yacine Nasr Eddine Brahimi (11), Carl Medjani (12), Islam Slimani (13), Nabil Bentaleb (14), Hilal El arabi Soudani (15), Mohamed Lamine Zemmamouche (16), Foued Kadir (17), Abdelmoumen Djabou (18), Saphir Taider Sliiti (19), Aïssa Mandi (20), Ahmed Kashi (21), Mehdi Embareck Zeffane (22), Rais Adi M'bolhi (23).

Double confrontation Qatar-Algérie à Doha les 6 et 20 mars



L'équipe algérienne de football livrera une double confrontation amicale face à son homologue qatarie, les 6 et 20 mars prochain à Doha (Qatar), a annoncé vendredi la Fédération qatarie de football (QFA) sur son site officiel. Outre ces deux matches face aux Verts, l'équipe du Qatar, dirigée par le technicien algérien Djamel Belmadi, sera également opposée à la Slovénie, le 30 mars à Doha. Le Qatar, récent détenteur de la Coupe du Golfe en Arabie Saoudite, compte, à travers la programmation de ces matches-test, préparer les éliminatoires de la Coupe du monde 2018 en Russie. Entre-temps, le Qatar est engagé en Coupe d'Asie des nations, qui a débuté vendredi en Australie. Il est logé dans le groupe C, aux côtés des Emirats arabes unis, l'Iran, et le Bahreïn.

FAF Taoufik Kourichi confirmé au poste de Directeur technique national

LE BUREAU fédéral de la FAF a confirmé Taoufik Kourichi au poste de directeur technique national, vendredi lors de sa réunion ordinaire tenue au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger),



sous la présidence de Mohamed Raouraoua. Kourichi devra présenter un plan d'action détaillé pour les années 2015 et 2016, lors de la prochaine réunion du Bureau fédéral. Ancien sélectionneur de l'équipe nationale A', Taoufik Kourichi avait remplacé en avril dernier, l'ex-DTN Saïd Haddouche qui était dans l'impossibilité de poursuivre sa mission en raison d'un problème familial.

Ligue 1 Mobilis

Les Licences Fifa remises aux clubs concernés

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua a remis, vendredi à Alger, les premières Licences Fifa de Clubs aux cinq équipes de Ligue 1 Mobilis de football, rapporte vendredi le site de l'instance fédérale. La remise de ces Licences a été effectuée, en marge de la réunion du Bureau fédéral tenue au siège de la FAF au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), sous la présidence de Raouraoua.

Ces Licences attribuées, respectivement à l'ASO Chlef, ES Sétif, MC Alger, MC El Eulma et USM Alger, permettront à ces clubs de participer

réglementairement aux compétitions internationales et notamment africaines. Il s'agit des premières licences du genre à être attribuées par la FAF à des clubs algériens après le passage du football national au professionnalisme lors de l'été 2010. La Fédération internationale de football (Fifa) a exigé, qu'à partir de l'année 2015, les clubs doivent disposer de licences professionnelles pour prendre part aux différentes épreuves internationales. L'ES Sétif, détentrice de la Ligue des champions africaine, défendra son trophée au titre de l'édition 2015. Deux autres clubs algériens partici-

peront à cette compétition : l'USM Alger, championne d'Algérie en titre et le MC El Eulma, 4^e lors de l'exercice précédent du Championnat de Ligue 1. Les Sétifiens sont exemptés du premier tour prévu pour février prochain.

Les Usmistes quant à eux affronteront Foullah Edifice (Tchad), tandis que les Eulmis donneront la réplique à Saint-George (Ethiopie). Le MC Alger et l'ASO Chlef disputeront la Coupe de la Confédération africaine (CAF). Ils croiseront le fer, lors du tour préliminaire, respectivement au Sahel SC (Niger) et Kamboi Eagles (Sierra Léone).

(APS)

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Point d'ordre France : l'ennemi intérieur

Par Nazim Rochd

La France s'anime. Un slogan reproduit à l'infini de la presse et des réseaux sociaux : " Je suis Charlie ", se voulant marque de solidarité avec les dessinateurs et les journalistes assassinés de Charlie-Hebdo et qui devient de plus en plus un signe distinctif qui s'oppose à un slogan adverse, non unanime, plus nuancé, " Je ne suis pas Charlie " et, non plus, aux seuls Islamistes. Une internaute, Française convertie à l'Islam, poste ce message sur sa page Facebook : " Seulement 1/3 des sœurs présentes pour joumou'a par rapport au nombre habituel. Si la peur fait vaciller ainsi la foi cela prouve la déliquescence de la communauté musulmane en France ". Des SMS d'intimidation sont adressés aux musulmans. Un jeune professeur, Français, enseignant de philosophie dans une école supérieure en région parisienne, a affiché un placard sur le tableau où était écrit : " Je ne suis pas Charlie...Je suis la Palestine qui se fait voler...Je suis la Syrie qui se fait bombarder...Je suis l'Afrique qui meure de faim et de massacre... ". Le recteur en tête, une foule constituée de collègues, d'étudiants et de parents d'élève, l'assaille, le met à terre et arrache l'objet du " délit ". Des actes de violence ou des insultes, au jugé du faciès, se multiplient. Des faiseurs d'opinion se jettent dans l'arène. Le 7 janvier 2015 est pour la France " le jour où la guerre est revenue ", " cette situation d'un peuple dans le peuple, des musulmans dans le peuple français, nous conduira au chaos et à la guerre civile " déclare le chroniqueur Eric Zemmour. " Mercredi 7 janvier 2015 : notre 11 septembre ", écrit sur Twitter le philosophe caennais Michel

Onfray. Un appel est lancé pour un rassemblement " anti-Islam ", le samedi 18 janvier à Paris. Au milieu, presque inaudibles, des réfractaires à la déferlante islamophobe, les " je ne suis pas Charlie ", tentent tant bien que mal de sonner l'alarme, contre les dérives fascistes et les velléités d'exploiter la situation pour la remise en cause des libertés publiques et l'instauration d'un totalitarisme mortel. La France se présente bien comme étant sur une ligne de fracture et sur le point de basculer vers un inconnu, dont il est encore trop tôt de définir les contours avec précision, et de percevoir les formes de gouvernance qui sont projetées. Dans tous les cas, tout observateur objectif ne peut ignorer que le régime français est, en réalité, surtout préoccupé par la façon avec laquelle il doit faire passer ses douloureuses mesures économiques et sociales. La violence islamiste venant à point nommée offrir un climat politique favorable aux ruptures. Et comme, dans toute conjoncture de crise grave, la stratégie est d'affaiblir le front social. Dans ce cas précis, l'offensive contre les minorités, maillon faible de la société, est déjà bien avancée. Notamment contre les populations d'origine nord-africaines, recluses en grande partie dans des ghettos, identifiées en tant qu'ennemi intérieur. Aujourd'hui, la stigmatisation peut aisément être renforcée par des mesures légales, sous prétexte que la " civilisation " est mise en danger et de lutte contre le terrorisme. Le contenu sera inscrit dans des lois qui portent " la tolérance zéro ", forts opportunes pour ravalier les revendications sociales dans les derniers des soucis des " habitants des quartiers " et de ceux qui leurs ressemblent.

N. R.

Lutte contre la contrebande

Deux fusils Kalachnikov et des munitions saisis à Deb Deb

DEUX fusils automatiques de type kalachnikov et une quantité de munitions ont été saisis vendredi à Deb Deb chez des trafiquants de drogue par un détachement des forces de l'Armée nationale populaire (ANP), indique samedi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, et suite à une opération de recherche effectuée dans un quartier de la localité de Deb Deb, un détachement des forces de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel Nord-est d'In Amenas/4^e Région militaire, a saisi, hier 09 janvier 2015, deux fusils automatiques de type Kalachnikov et (38) balles dissimulés dans une habitation appartenant à des trafiquants de drogue », précise le communiqué.

APS

ATTENTAT CONTRE CHARLE HEBDO



Djalou@hotmail.com

Pour le raccordement au gaz naturel à Souk-El-Tennine

Grève et sit-in aujourd'hui devant le siège de la wilaya

■ Après avoir bloqué les RN 09 et 43 pendant quatre jours pour réclamer le raccordement au réseau de gaz naturel, les habitants de la daïra de Souk El-Tennine (Tamridjt, Melbou et Souk El-Tennine) ont tenu un meeting et un rassemblement de protestation hier devant le siège de l'APC au cours duquel ils ont réaffirmé leur « détermination » à aller jusqu'au lancement du projet bloqué depuis 2005 (près de 9 ans) à Tidelsine dans la municipalité voisine d'Aokas par des propriétaires terriens.

Par Hocine Cherfa

Les citoyens ne cessent de justifier leur action par les risques de glissements de terrain qui pourraient avoir des conséquences fatales sur leurs habitations et leurs biens. Pour rappel, les manifestants ont suspendu le blocage du trafic routier sur les axes routiers 09 et 43 depuis jeudi et adopté le principe d'une marche pacifique aujourd'hui (dimanche) à partir de la gare routière (Quatre chemins) jusqu'au siège de la wilaya sur un peu plus d'un kilomètre. Un rassemblement

est prévu aussi devant le siège de la wilaya où les membres du collectif des associations de ces localités comptent s'exprimer sur le sujet et interpellent directement les autorités de wilaya sur le sujet. En parallèle, une grève générale sera observée dans les localités en soutien à cette action qui va commencer par une opération escargot à partir de Souk El-Tennine. Un appel a été placardé par le collectif au niveau des communes de la daïra par le collectif d'association. Lequel estime que « cette revendication juste et légitime n'étant pas été considérée par les autorités

publiques compétentes, elle ne peut aboutir qu'avec la mobilisation de tous les citoyens ». À noter que le wali qui a abordé ce problème lors du Forum de la Radio Soummam jeudi, a estimé qu'une « solution urgente doit être trouvée et le raccordement des ces localités pourrait se faire à partir de Darguina ». Il a, cependant, reconnu, que le passage du réseau par le village Tidelsine dans la commune d'Aokas « représente un risque important pour les habitations en raison de la nature du terrain qui pourrait induire des glissements du sol ».

H. C.

Raccordement des localités Chemini au gaz de ville

La coordination menace : « Une action à Alger est envisagée »

La coordination des citoyens des quatre communes de la daïra de Chemini a rencontré au courant de la semaine passée les élus de l'opposition (FLN, RCD et FSLD) au sein de l'APW de Béjaïa et ceux du RND rappelant que celle-ci avait rencontré ceux du FFS antérieurement. Cette rencontre intervient au lendemain de l'annonce par le wali du nouveau plan qui concernera 65 000 branchements en gaz de ville pour 30 communes dans les trois prochaines années à venir. Ceci, en sus des 50 000 branchements, voire plus programmés dans le cadre du plan quinquennal 2010/2015 dont la réalisation a débuté avec beaucoup de retard. La coordination semble vouloir sensibiliser toutes les tendances politiques et aussi les élus locaux et nationaux autour de sa revendication et surtout les souffrances éprouvées en hiver. Cette rencontre est une manière aux mécontents de maintenir la dynamique lancée pour se faire entendre, estime-t-on dans un communiqué affiché la semaine passée sur les réseaux sociaux. Et d'ajouter : « Il y a un mépris qui est affiché par l'adminis-

tration dans sa stratégie de temporiser à notifier par une décision d'inscription le raccordement des foyers de la daïra de Chemini au gaz naturel ». Enfin, pour faire encore pression sur les autorités, ces derniers veulent passer à un autre niveau de protestation. Ils envisagent d'orga-

niser « une action à Alger » dans les prochains jours bien qu'un autre programme de raccordement en gaz de ville ait été annoncé incluant les quatre communes de la daïra de Chemini.

H. Cherfa

Impliqués dans deux affaires de vol à Baraki Arrestation de 4 individus

QUATRE individus impliqués dans deux affaires de vol, l'une d'un magasin et l'autre d'une annexe de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Dar El Beïda, ont été dernièrement arrêtés par les services de Sûreté de la circonscription administrative de Baraki, à indiqué samedi la cellule de communication de la Direction de la Sûreté de wilaya. La première affaire concerne le vol d'un magasin, avec usage d'une arme blanche (couteau) commis par un jeune d'une vingtaine d'années, qui a agressé un employé dans un magasin de vente de parfums et de produits cosmétiques et lui a subtilisé plus de 12 millions de centimes. Les éléments relevant de la Sûreté urbaine de Bentalha, qui ont traité cette affaire, ont présenté le mis en cause au procureur de la République près le tribunal d'El-Harrach, qui a ordonné de le placer en détention préventive, en attendant son procès. La deuxième affaire implique trois autres individus qui se sont introduits dans l'annexe de l'OPGI de Dar El Beïda à Charba pour commettre un vol avec aggravation d'escalade et d'effraction. Les mis en cause, qui ont été arrêtés par la suite, avaient volé le matériel de plombage qui se trouvait dans ce bureau. Le procureur de la République du tribunal d'El-Harrach a ordonné leur mise en détention préventive, en attendant leur procès, conformément aux procédures judiciaires en vigueur.

Ouali T.